

Rupture conventionnel

Par **Mimu**, le **17/06/2020** à **09:46**

Bonjour, j'ai signé ma rupture conventionnel le 18 mai je pense en tout cas le préavis c est dure ou il y avait mentionné 340 euro nous sommes le 16 juin pas de nouvelle je pense être dans les temps pour les délaies 2 fois 15 sinon j'ai droit à 8 mois de rupture conventionnel pouvez vous me dire à peut près combien j aurai d indemnités pour 8 mois à 1500 euro brut par mois ainsi que mes congés payés merci cordialement

Anonymisation